

GUYANE

Axe 5 : Sécurisation des parcours professionnels et accompagnement à l'évolution professionnelle

## Accompagnement VAE collective

### Contexte

---

Accompagnement des professionnels vers leur évolution.

### Objectifs

---

Le parcours d'accès à la certification par la VAE comporte cinq phases :

- Information
- Etude personnalisée/Recevabilité
- Accompagnement
- Jury
- Post jury pour les candidats en validation partielle

Il s'agit d'un accompagnement à la rédaction du livret 1 et 2, au soutien et à la motivation des candidats tout au long du parcours de validation. Celui-ci doit permettre à chaque candidat de :

- Choisir les situations les plus pertinentes à décrire dans le livret 2
- Rédiger les situations choisies
- Se préparer à l'entretien avec le jury.

### Renseignements complémentaires

---

**PRÉ-REQUIS :** Expérience de 1607h (1 an) en lien avec le référentiel de certification

**INSCRIPTIONS :** Auprès de la cellule formation de votre établissement

**MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCES :** Groupe d'agents constitué par la délégation territoriale de l'ANFH

**MODALITÉS PEDAGOGIQUES :** Entretiens individuels en présentiel ou à distance, dynamique de groupe en collectif, phases de travail individuel

### Programme

---

**MODULE 1 : élaborer le parcours individualisé et informer de la faisabilité et identifier les freins potentiels**

- Bilan de positionnement du référentiel
- Etude personnalisée du projet VAE avec des préconisations selon le profil et les besoins

**MODULE 2 : Acquérir une vision globale de la démarche VAE et du déroulement de l'accompagnement collectif et compléter la demande de recevabilité (livret 1)**

- Présentation de la démarche VAE, de l'accompagnement, des livrets de validation (variable selon les certificateurs)
- Appui à la constitution et à la finalisation du livret 1

**MODULE 3 : Préparer le dossier de validation en collectif et en individuel, préparation au jury Temps collectif :**

- Lecture dynamique de référentiel, acquisition d'une méthodologie
- Formalisation du dossier de validation
- Approche méthodologique sur le guide des bonnes pratiques en jury Temps individuel :
- Entretien d'analyse, coaching, et appui méthodologiques, suivi individualisé distanciel
- Travail réflexif

**MODULE 4 : Post jury en cas de validation partielle ou non validation**

- Entretien d'analyse des préconisation, coaching pour la poursuite de parcours
- Travail réflexif

**Public**

**Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**  
**AFR 15.26**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**GIP FCIP GUYANE**

**Durée**  
**80 heures**

**Typologie**  
**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**